

FICHE SYNTHÈSE

Volet 2 – Approche régionale et interrégionale

TITRE : LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE OUELLE : DES RESSOURCES À PROTÉGER

ORGANISME Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud

COLLABORATEURS

MRC Kamouraska

AUTEURS Marc Montpetit, agronome

IRDA

MAPAQ

Producteurs

INTRODUCTION

La rivière Ouelle est une rivière à saumon qui accueille également plusieurs espèces à statut particulier nécessitant un effort singulier de conservation : l'éperlan arc-en-ciel, l'anguille d'Amérique, le bar rayé et l'hirondelle des rivages. Afin d'en préserver la qualité de l'eau, des actions doivent être entreprises sur l'ensemble du bassin : aux champs, pour réduire les pertes de sol, d'éléments fertilisants et de pesticides, en bandes riveraines, et au niveau des milieux humides.

OBJECTIFS

L'objectif général du projet est de permettre aux entreprises agricoles situées dans le bassin versant de la rivière Ouelle d'améliorer la qualité et la santé de leurs sols tout en réduisant les risques d'érosion pour ainsi améliorer et préserver la qualité de l'eau. La zone ciblée est incluse dans le bassin versant de la rivière Ouelle, principalement dans la zone à forte densité agricole.

Les autres objectifs principaux du projet sont : dresser un portrait global de la situation agroenvironnementale des entreprises, effectuer des visites de terrain pour valider et prioriser les problématiques, évaluer la conformité réglementaire des bandes riveraines, soumettre un plan d'action aux entreprises et les accompagner dans la réalisation de celui-ci.

MÉTHODOLOGIE

Après avoir effectué le portrait initial des entreprises, nous avons mis en place un plan de travail ainsi que des stratégies visant l'amélioration des pratiques culturales en lien avec la préservation et la qualité des sols. Les actions posées sont en fonctions des problématiques observées et des priorités des entreprises participantes. Ces actions concrètes permettent de diminuer les risques de pollution diffuse.

Une évaluation annuelle des actions posées permet d'évaluer en temps réel l'évolution du projet.

RÉSULTATS

- Diminution de 10% des superficies labourés.
- Augmentation de 12% de l'utilisation du travail réduit.
- Maintien de la couverture hivernale des sols (62%) malgré une augmentation de la superficie en culture annuelle.
- Augmentation de 28% des bandes riveraines conformes.
- Création d'un outil économique démontrant les pertes monétaires liées aux cultures en bande riveraine.
- Augmentation de 8% des applications de engrais organiques en période de croissance active des plantes.
- Diminution des indices de risques pour l'environnement (IRE) ainsi que l'indice de pression en kg de matière active par hectare, en lien avec l'usage des pesticides.



Crédit photo : Karine Laplante, GCACS

IMPACTS ET RETOMBÉES DU PROJET

- La planification et implantation de 13.8 km de bandes riveraines/haies brise-vent (5400 arbres et arbustes).
- L'implantation de 202 arbres « balises » en bordure des cours d'eau, guidant les producteurs lors du travail du sol.
- Le logiciel permettant de calculer le coût d'utilisation de la bande riveraine sera utilisé pour faire la promotion du respect des bandes riveraines pour l'entièreté des clients du GCACS (plus de 200 entreprises membres en agroenvironnement).
- Des capsules vidéo explicatives sur les bandes riveraines et autres pratiques bénéfiques ont été publiées sur les médias sociaux.
- La participation active des entreprises et les résultats positifs mis en lumière dans ce projet pourront être cités en exemple et permettront de faire la promotion d'autres projet dans d'autres secteurs et ainsi permettre une amélioration des pratiques agricoles dans la région

DÉBUT ET FIN DU

Décembre 2018/Décembre 2022

POUR INFORMATION

Marc Montpetit, agronome

Groupe conseil Agricole de la Côte-du-Sud

708, 4^e avenue Painchaud, # 203
La Pocatière, QC, G0R 1Z0

Tel. : 418-856-6565 #228

Courriel :
marc.montpetit@gcacs.ca

